

Monsieur le député,
Madame la députée,

Nous, parents-instituteurs mobilisés au sein du [NonSco'llectif](#), partageons une vision humaniste de la liberté éducative, que nous considérons comme émancipatrice et antifasciste. Convaincu.es que l'éducation est un acte citoyen des plus politiques, nous estimons que chacun.e devrait être alerté.e de la concomitance actuelle entre la réduction des libertés éducatives et le renforcement de la discipline et du sentiment national à l'école, car elle signe [une charge violente contre l'émancipation de la jeunesse](#).

Notre collectif s'est mobilisé pour soutenir la résistance à cette charge pendant la [campagne législative 2024](#), et nous estimons que notre jeunesse paiera un lourd tribut si la résistance faiblit.

Nous militons pour [l'abrogation de l'article 49 de la loi dite "séparatisme"](#) qui contraint inutilement l'accès à l'instruction en famille (IEF) ; à ce titre nous avons été entendu.es par les rapporteurs chargés de nourrir votre mission de contrôle de l'action gouvernementale quant à l'application de la loi 2021-1109. Un débat sur ce thème se tiendra en hémicycle [le 14 janvier prochain](#), après les questions au gouvernement.

Comme trop souvent quand il s'agit d'aborder notre choix d'instruire nos enfants en famille, nous avons pu observer que les associations nationales, qui tentent l'exercice d'équilibriste de l'apolitisme, ne trouvent d'écho à leurs doléances qu'à l'extrême droite. Or, nous savons que la posture rassurante affichée par les conservateurs masque une recherche d'éléments afin de bâtir un réglementaire éducatif toujours plus stigmatisant et discriminant envers les enfants, et traquer par ailleurs, les personnes de confession musulmane.

Comment d'ailleurs pourrait-il en aller autrement pour la minorité IEF que pour les jeunes en général ? On ne compte plus les indicateurs [nationaux](#), [européens](#), et [internationaux](#) illustrant l'étendue du tri social mis en place par notre système éducatif. Depuis plusieurs années nous assistons à la disparition de toute idée progressiste en matière du droit de l'enfant à l'éducation, et le mouvement s'accélère depuis 2017. Nous ne comprenons que trop bien les tenants et aboutissants de la posture actuelle, parfaitement illustrée par la ministre démissionnaire [quand elle affirmait il y a peu à la droite sénatoriale que le plan se déroule sans accroc](#).

[Il faut changer de cap](#) ! Il est inenvisageable pour nous de laisser les programmes passésistes de la droite et de l'extrême droite dicter les orientations nationales en matière de politiques éducatives.

Nous vous contactons aujourd'hui dans l'espoir de trouver à gauche un écho progressiste aux valeurs que nous portons : nous souhaitons vous transmettre (en pièce jointe) nos apports à la réflexion autour de la place de l'IEF dans notre système éducatif, et vous appelons à défaire les entraves législatives qui - en 2019 puis en 2021 - sont venues étouffer le contrat social partagé par les enfants, leurs familles, et l'école.

Il est nécessaire de restaurer et faire progresser les symboles politiques en matière d'éducation. La parole de l'enfant doit enfin être entendue et valorisée. L'état doit être soutenant envers les familles qui souhaitent prendre leur autonomie en matière d'instruction, tout en luttant contre le concept culpabilisant de « [parent démissionnaire](#) », apparu dans les médias depuis un quart de siècle. Nous vous demandons d'agir pour abroger l'article de loi qui pilote l'administration actuelle du droit à instruire en famille, pour aller vers la création d'un statut à part entière pour les jeunes mineurs instruits en famille.

Nous vous remercions pour votre attention, et vous prions d'agréer nos salutations militantes.

L'équipe du **Nonsco'lectif**
contact@noncollectif.org
noncollectif.org

